

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Informations réglementées

29 avril 2019



ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE

DU 20 MAI 2019

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- rapport de gestion du conseil d'administration - présentation par le conseil des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- **Première résolution** - approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- **Deuxième résolution** - approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- **Troisième résolution** - affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- **Quatrième à huitième résolutions** - examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- **Neuvième résolution** - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 au président du conseil d'administration, Madame Laurence Mulliez,
- **Dixième résolution** - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Laurence Mulliez en raison de son mandat de président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,
- **Onzième résolution** - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 au directeur général, Monsieur Sébastien Clerc,
- **Douzième résolution** - approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Sébastien Clerc en raison de son mandat de directeur général au titre de l'exercice 2019,
- **Treizième résolution** - ratification de la décision de transfert du siège social prise par le conseil d'administration,
- **Quatorzième résolution** - autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- **Quizième résolution** - renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Robert Dardanne pour une durée exceptionnelle d'une année dérogoire aux dispositions statutaires,
- **Seizième résolution** - autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions,
- **Dix-septième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- **Dix-huitième résolution** - délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public,
- **Dix-neuvième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à émettre dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,
- **Vingtième résolution** - autorisation au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social et dans les limites prévues par l'assemblée générale,
- **Vingt-et-unième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées,
- **Vingt-deuxième résolution** - délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- **Vingt-troisième résolution** - limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu de la Dix-septième résolution à la Dix-neuvième résolution, de la Vingt et unième résolution, de la Vingt-deuxième résolution ci-dessus et de la Vingt-huitième résolution ci-dessous,
- **Vingt-quatrième résolution** - autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société,
- **Vingt-cinquième résolution** - autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre,
- **Vingt-sixième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) ou des bons

de souscription d'actions – suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales,

- **Vingt-septième résolution** - limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu de la Vingt-quatrième résolution, de la Vingt-cinquième résolution, et de la Vingt-sixième résolution ci-dessus,
- **Vingt-huitième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne groupe,